



## **Recrutement d'un prestataire de services pour former une structure communautaire des Peuples Autochtones dans l'instauration des activités apicoles dans 5 campements dans la RFO.**

---

### **I. Contexte**

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une organisation privée américaine à but non lucratif, créée en 1895, qui protège la faune et les espaces sauvages en comprenant les problèmes critiques, en élaborant des solutions scientifiques et en prenant des mesures de conservation qui profitent à la nature et à l'humanité. Forte de plus d'un siècle d'expérience, d'engagements à long terme dans des dizaines de paysages, d'une présence dans plus de 50 pays et d'une expérience dans la création de plus de 150 zones protégées à travers le monde, la WCS a accumulé les connaissances biologiques, la compréhension culturelle et les partenariats nécessaires pour garantir que les espaces et la faune sauvages prospèrent aux côtés des communautés locales.

La Réserve de Faune à Okapis (RFO) est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui abrite des populations de faune d'importance mondiale, notamment d'okapis, d'éléphants et de chimpanzés. En tant que réserve, elle offre aux communautés locales et aux populations autochtones des possibilités d'utilisation durable des ressources naturelles. La réserve est cependant confrontée à des menaces liées à l'exploitation illicite des ressources naturelles, au développement économique non durable et à l'immigration non contrôlée. WCS travaille actuellement en partenariat avec l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) afin de mettre en œuvre une stratégie en plusieurs volets pour protéger la RFO.

C'est dans cette perspective que l'organisation entend appuyer la formation d'une structure communautaire des Peuples Autochtones (PA) dans et autour de la RFO pour l'instauration d'activités apicoles. En effet, les PA constituent une communauté marginalisée qui pratique la collecte du miel sauvage de façon saisonnière. Cette production se confronte à différentes limitations techniques et une faible valorisation de la production. La RFO souhaite appuyer les PA afin d'augmenter les bénéfices issus de la récolte du miel sauvage et de développer l'apiculture comme activité complémentaire en dehors de la période de production du miel sauvage.

Cette consultance est en partie financée par le Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM) qui vise à concilier les défis de la conservation de la faune sauvage avec ceux de la sécurité alimentaire dans quinze pays.

En outre, WCS travaille avec d'autres partenaires pour mettre en œuvre un programme qui vise à jeter les bases d'une paix durable à travers une perspective de résilience qui permet aux communautés de mieux prévenir et gérer les conflits, leurs causes et leurs conséquences, tout en transformant les dynamiques sociales, de gouvernance, économiques et environnementales interdépendantes qui perpétuent les crises.

## **II. OBJECTIF**

### **2.1. Objectif général**

D'une manière générale, cette activité vise à développer des activités génératrices de revenus en accord avec le mode de vie et la culture des PA afin d'améliorer les conditions socio-économiques des communautés tout en réduisant les pressions exercées sur les ressources naturelles.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

Spécifiquement, pour contribuer au développement de la chaîne de valeur de l'apiculture via les PA, il est nécessaire de/d'

- Appuyer le développement d'une structure d'organisation communautaire des PA (en fonction de la stratégie de Conservation Communautaire définie par la RFO dans chaque campement ciblé en collaboration avec le Spécialiste PA de la RFO) ;
- Concevoir et mettre en œuvre, par le biais de séances de formation théorique et pratique, un programme de formation et sensibilisation pour le développement de l'apiculture et de la chaîne de valeur associée, adapté au contexte environnemental, socioéconomique et culturel de la RFO, ainsi que des bénéficiaires ciblés ;
- Faire l'acquisition des équipements et matériels apicoles pour la mise en œuvre de l'ensemble des opérations ;
- Orienter les apiculteurs vers des marchés de niche potentiels et organiser l'acquisition d'emballages standardisés et d'étiquettes de produit ;
- S'assurer de la durabilité de la mise en œuvre de l'activité d'un point de vue économique, communautaire et de son extension potentielle par la RFO.

## **III. MISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICE**

Le consultant a pour mission principale de développer et d'accompagner la structure communautaire des PA pour développer la chaîne de valeur de l'apiculture et la valorisation du miel sauvage récolté de façon traditionnelle.

## **IV. TACHES PRINCIPALES**

Dans le cadre de cette activité, les tâches suivantes devront être réalisées par le prestataire de service :

### **✓ Faire un état de lieu**

La visite de la zone pilote ciblée sera réalisée avec l'appui de l'équipe du volet moyens de subsistance de WCS en lien avec le calendrier apicole de la zone (entre août et novembre).

### **✓ Choix des sites et acquisition des équipements/matériels apicoles**

A ce stade, le prestataire devra travailler conjointement avec l'équipe de WCS. L'espace appelé à accueillir les activités de transformation du miel et les ruches devra répondre aux conditions minimales requises pour le traitement et conditionnement du miel et l'élevage des abeilles. Pour une meilleure implication des autres champs de compétence, les équipements à fabriquer sur place seront spécifiés pour leur fabrication et/ou

acquisition locale. Ceci favorisera également le transfert de connaissances vers les communautés, et l'économie locale.

La liste de matériels sera élaborée par le prestataire et soumise à l'approbation de WCS.

#### ✓ **Séance de formation théorique et pratique**

Des séances de formation théorique et pratique sont indispensables en vue de valoriser les connaissances traditionnelles du miel sauvage y compris la formation des communautés intéressées et des équipes de la RFO dans la chaîne de valeur du miel.

De manière sommaire, sans s'y limiter, les thématiques suivantes pourront être abordées :

- Prérequis à l'élevage des abeilles (courbe de floraison, plantes mellifères) ;
- Importance et gestion des ressources naturelles ;
- Effets du changement climatique ;
- Valeurs du miel et autres produits des abeilles ;
- Utilisation des équipements d'apiculture et conditionnement du miel ;
- Initiation à l'entrepreneuriat et développement de liens de marchés ;
- Prévention des maladies, menaces les plus courantes de l'abeille et moyens de mitigation ;
- Installation et colonisation (capture de la reine) des ruchers avec les bénéficiaires.

#### ✓ **Identification de marché et de réseau de commercialisation**

Le consultant (avec l'équipe de WCS) devra identifier les marchés potentiels liés à la filière miel et introduire une stratégie de commercialisation aux bénéficiaires permettant aux nouveaux apiculteurs d'avoir accès à des réseaux de commercialisation locaux, régionaux ou nationaux de leurs produits.

#### ✓ **Priorités transversales**

*Genre et inclusion sociale :*

L'activité s'appuiera sur l'expérience antérieure de la mise en œuvre de programmes au genre dans le cadre de la stratégie d'inclusion sociale et de genre à la RFO pour s'assurer que l'activité inclut et profite aux groupes marginalisés, à savoir les femmes et les jeunes PA.

*Sensibilité au conflit et conservation de la biodiversité :*

Cette activité devra éclairer la RFO sur la façon dont les structures communautaires des PA peuvent travailler ensemble et promouvoir la protection de la biodiversité de la RFO et dans quelle mesure l'appui au développement de l'association crée un cadre de mitigation de conflits entre les communautés PA et bantous.

## **V. RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS**

- Programme de formation sur la chaîne de valeur apicole, comprenant un l'accompagnement/coaching des bénéficiaires, validé par l'équipe du projet ;
- Rapport de démarrage, présentant, entre autres, l'état de lieu et l'organisation de la filière miel, les espèces végétales mellifères ainsi que les besoins matériels dans le cadre de l'activité ;
- Stratégie d'engagement et de développement des structures communautaires ;

- Rapport de mise en œuvre de la stratégie d'engagement et de développement des structures communautaires ;
- Rapport de formation théorique et pratique ;
- Rapport des équipements et matériels construits et fournis aux PA et à la structure communautaire créée ;
- Plan de suivi des activités et de valorisation des sous-produits du miel, comprenant la méthodologie de suivi et évaluation de l'activité, les leçons apprises et perspectives ;

## **VI. DUREE DE LA CONSULTATION**

Cette consultation se fera sur une période de six (6) mois afin de faciliter l'apprentissage de nouveaux apiculteurs, le déroulement de toutes les opérations et le suivi. Cette période prendra effet à partir de la date de signature du contrat.

## **VII. PROFIL REQUIS**

- ✓ Master en développement durable, agronomie, coopération internationale ou tout autre domaine pertinent ;
- ✓ Avoir une expérience approfondie de la chaîne de valeur apicole en forêt tropicale d'Afrique centrale et de son développement avec des communautés locales (mise en place, gestion, suivi, commercialisation...);
- ✓ Capacités reconnues à enseigner l'apiculture (d'un point de vue théorique et pratique) ;
- ✓ Expérience en engagement communautaire et développement organisationnel en Afrique centrale ;
- ✓ Expérience dans la mise en œuvre de projets à destination ou en collaboration avec les PA ;
- ✓ Ouvert au transfert de connaissances ;
- ✓ Capacité à travailler dans des conditions rurales avec des commodités réduites ;
- ✓ Capacité à travailler en anglais et en français (oral et écrit), la connaissance du Swahili ou d'une langue locale est un plus ;
- ✓ Connaissance du contexte environnemental et socio-culturel de la RFO est un plus.

## **VIII. Contenu de la proposition**

A la suite de la sélection, le prestataire de service devra soumettre une proposition technique qui prendra en compte les points ci-dessous et un budget en version Excel.

- Méthodologie et chronogramme d'activités pour les opérations à entreprendre avec les PA ;
- Stratégies pour la mise en œuvre de l'activité ;
- Programmation de formation sur le développement de la chaîne de valeur de l'apiculture et la sensibilisation environnementale adaptée aux bénéficiaires PA ainsi qu'aux équipes de la RFO ;

La proposition budgétaire doit ressortir de manière claire tous les éléments liés à la prestation. Les frais de transport et de logement seront remboursés sur présentation des factures par le consultant.

## **IX. Aspect administratif**

Le prestataire de service devra travailler sous la supervision du coordonnateur des moyens de subsistance et en collaboration avec toute l'équipe de conservation communautaire de la RFO. Tout extrant ou produit devra être validé par le coordonnateur des moyens de subsistance et contenir les logos de l'organisation. Le prestataire de service devra utiliser ses propres matériels et équipements informatiques (ordinateur).

## X. Modalités de paiements

Le paiement se fera par tranche d'allocation négociée sur la base d'un chronogramme de travail dûment justifié. La libération de la tranche suivante est liée à la fourniture de tous les rapports d'étape requis.

**Livrable 1 :** Soumission du (1) programme de formation, du (2) rapport de démarrage et de (3) la stratégie d'engagement et de développement de la structure communautaire. Un pourcentage de 30% du montant total lui sera payé pour l'achèvement de ce livrable.

**Livrable 2 :** Soumission du rapport de mise en œuvre de la stratégie d'engagement et de la structure communautaire. Un pourcentage de 30% du montant total lui sera payé après achèvement de ce livrable.

**Livrable 3 :** Soumission du (1) rapport de formation théorique et pratique, du (2) rapport sur les équipements et matériels construits et fournis aux PA et à la structure communautaire créée et du (3) plan de suivi des activités et de valorisation des sous-produits du miel. Le pourcentage final de 40% du montant total lui sera payé.

| <b>XI. Critères d'évaluation</b> |  | <b>Notes</b> |
|----------------------------------|--|--------------|
| Proposition technique            | Qualité de la méthodologie proposée, clarté de la compréhension de la mission.   | 50%          |
| Capacités                        | Master en développement durable, agronomie, coopération internationale ou tout autre domaine pertinent ; 5%<br>Connaissance et expérience de la chaîne de valeur de l'apiculture d'Afrique centrale en forêt tropicale et de son développement avec les communautés locales (mise en œuvre, gestion, suivi, commercialisation, etc. ; 6%<br>Expérience dans la fourniture d'apiculture (à la fois théorique et pratique) ; 4 %.<br>Expérience en matière d'implication communautaire et de développement organisationnel dans la mise en œuvre de projets destinés aux PA d'Afrique centrale ou en collaboration avec eux ; 5 %.<br>Expérience dans la production de rapports techniques. 5% | 30%          |
| Proposition budgétaire           | Pertinence du budget propose   | 20%          |
| Total                            |  | 100%         |

## XII. Modalité de soumission

- Le candidat doit mentionner dans l'en-tête du message services pour former l'Organisation Communautaire de Base des Peuples Autochtones.
- Les intéressé(e)s sont prié(e)s de soumettre leurs CV et proposition technique et financier par courriel à [drcreprocurement@wcs.org](mailto:drcreprocurement@wcs.org) au plus tard le 25 octobre 2024.

Epulu, le 14 Octobre 2024